



Mesdames, Messieurs les Présidents  
CONVOCATION ASSEMBLEE GENERALE

SAISON 2022/2023

A 19h30 : Salle des Sports le bourg à  
GAMARDE

**ORDRE DU JOUR**

- 1) Allocution du Président
- 2) Bilan de la saison 2021/2022
- 3) Rapport financier du trésorier 2021/2022
  - Rapport de la vérificatrice des comptes
  - Présentation et vote du budget prévisionnel 2022/2023
  - Vote du rapport et du prévisionnel
- 4) Présentation de la saison 2022/2023
  - Les nouveautés
  - Pointage des équipes en championnat
  - Arbitrage
  - Commission Technique & Développement
  - Organisation des compétitions
- 5) Parole aux invités
- 6) clôture de l'AG

**Rappel :** *Tous les clubs doivent obligatoirement être représentés à l'assemblée générale. Vous avez la possibilité de vous faire représenter par un licencié de votre club. En cas d'absence, les clubs seront imputés d'une amende de 40€.*

Taly LE FLOCH  
Secrétaire Générale